

Assemblée générale 2026, 17 mars 2026

Rapport du comité par la présidente

Le comité de l'ANTES s'est réuni 10 fois pendant l'année 2025, à la Fondation les Perce-Neige (CPNC à Cernier). Merci à la Fondation les Perce-Neige pour son accueil.

Les séances du comité, toujours riches en partage et en convivialité étaient dédiées aux discussions / thèmes suivants :

- Réalités professionnelles de chacun-e
- Travail effectué dans les différentes commissions (retours des rencontres, réflexions)
- Discussions quant aux négociations en cours pour notre future CCT – Valeurs sociales. La Force du Collectif.

- Suites de la pétition et des mobilisations/rassemblements au Château « pour une véritable reconnaissance des métiers du social » de fin 2022
 - Rencontres régulières avec les Conseillères d'Etat

- Visibilité de l'ANTES
 - Présentation de l'ANTES par Brigitte à la HETS-FR
 - Présentation de l'ANTES par Brigitte et Sylvie à l'École Santé-social Pierre-Coullery
 - Mises à jour régulières du site par Caroline. Avec la précieuse collaboration de Sylvain Migy (adaptations / mises à jour techniques).

Le travail du comité est largement appuyé par l'investissement de notre secrétaire, **Patricia Jaquet**. Nous la remercions infiniment pour son investissement, son efficacité, son écoute, son enthousiasme...

Caroline Pages a assuré la présidence de l'ANTES en 2025. Educatrice à la Fondation les Perce-Neige (secteur enfance, école spécialisée) : suivi des séances du comité (envoi de l'ordre du jour, rédaction des PV), lien avec **Sylvain Migy**, l'informaticien mandaté par l'ANTES.

Caroline peut encore assurer la présidence, mais elle laisse volontiers sa place si quelqu'un-e est intéressé-e à prendre ce rôle.

Sylvie Fontana, éducatrice à la Fondation les Perce-Neige (secteur enfance, internat) représente l'ANTES à la Commission Faïtière (Organe décisionnel de la CCT Valeurs sociales - définition des orientations stratégiques de la CCT Valeurs sociales) dont elle aura la présidence pour l'année 2026 (2 années consécutives de présidence pour le côté employé).

Brigitte Fornachon, Educatrice à la Fondation l'enfant c'est la vie et fraîchement retraitée, continue de suivre le Collectif Prends Soins De Mon Doudou (suite à la restructuration quant à la réforme de la politique de l'enfance dans le canton de Neuchâtel). Brigitte représente également l'ANTES à la CPPC (la suppléance est assurée par Caroline Pages et **Nuria Lang**) et OrTra santé-social Neuchâtel.

Emmanuelle Calon représente l'ANTES à la Commission tripartite et est suppléante à la COMFAIT.

Jean-Pierre Ouevray, éducateur en recherche d'emploi, **Luana Saiz-PennaRossa**, éducatrice à la Fondation les Perce-Neige (secteur adulte) **Estelle Cachelin**, éducatrice à la Fondation les Perce-Neige (secteur adulte), sont à la Commission formation. Il-elle-s ont organisé une formation Burn Out et Harcèlement avec Mme Catherine Vasey (noburnout.ch) du 19 au 22 mai 2025, ainsi que la session Module IGB 2 (automne 2025 et printemps 2026), formation en Thérapie brève (systémique). Les retours sont toujours positifs.

La Commission Formation prévoit pour 2026 : une conférence sur le thème de la « Génération Z », Des journées d'étude « Poser et maintenir un cadre. Jusqu'où et comment poser nos limites (la réalité,

droits et lois, ...) » et « L'humour comme outil de travail dans la relation d'accompagnement »
Mille mercis pour tout ce magnifique travail !

Le comité est heureux d'accueillir Mesdames **Dilek Kaplan**, éducatrice à la Fondation les Perce-Neige (secteur adulte) et **Jessica Russo**, éducatrice à la Fondation les Perce-Neige (secteur adulte).

Mille mercis à tou-te-s les membres du comité pour leur présence aux séances du comité, leurs activités liées au bon fonctionnement de l'ANTES, leurs réflexions, leur travail au sein des commissions, ... Il-elle-s fournissent un travail important et précieux pour défendre les travailleur-se-s soumis à la CCT – Valeurs sociales. La Force du Collectif, pour faire vivre l'éthique de la profession de chacun-e.

N'hésitez pas à nous rejoindre !!!

Tout le travail effectué au sein du comité ou des différentes commissions est pleinement reconnu, et aussi en termes d'heures, par notre CCT – valeurs sociales (interprétation n°9, article no 4.11.5, Congés pour exercice d'un mandat politique, syndical ou équivalent).

Nous réfléchirons à attirer de nouveaux membres via une commission qui se rendra dans les différentes institutions.

Au plaisir de vous rencontrer très nombreux et nombreuses à l'Assemblée générale.

Neuchâtel, le 12 février 2026, Caroline Pages, Présidente de l'ANTES